

Communiqué de presse - 09.12.2025

Trois murs en pierres sèches restaurés sur les hauteurs du lac de Biel

Trois murs de soutènement en pierres sèches de plus de 20 m² chacun ont été rénovés en 2025 dans le vignoble du lac de Biel, dans le cadre de projets menés par le Parc Chasseral en collaboration avec les communes viticoles de La Neuveville, Ligerz et Twann-Tüscherz. Ces rénovations sont rendues possibles grâce au soutien financier de la Confédération, du canton de Berne et du Fonds Suisse pour le Paysage.

Totalisant plus de 70 m², trois murs de soutènement en pierres sèches ont été rénovés en 2025 dans le vignoble du lac de Biel. Deux à Ligerz par des muretiers professionnels de la région, le troisième à La Neuveville, dans le cadre d'une formation professionnalisante organisée en octobre conjointement par la Fédération suisse des maçons en pierres sèches, Sanu SA et le Parc Chasseral.

Les travaux de rénovation de murs de soutènement dans le vignoble se poursuivent. Plusieurs chantiers sont prévus cet hiver à Douanne, Ligerz et La Neuveville, toujours avec le soutien financier de la Confédération, du canton de Berne et du Fonds Suisse pour le Paysage.

Marqueurs de l'identité régionale

Les murs en pierres sèches du vignoble du lac de Biel font partie intégrante de l'identité régionale, reflétant un patrimoine agricole historique et contribuant à la préservation du paysage viticole unique de cette région. L'objectif des projets menés par le Parc Chasseral est clair : soutenir les propriétaires fonciers dans leurs efforts de rénovation durable. Bien que plus coûteuses que le béton, les rénovations en pierres sèches offrent une durabilité supérieure, s'intègrent mieux dans le paysage et valorisent un savoir-faire particulier inscrit à l'UNESCO, à savoir l'art de la construction en pierre sèche.

Les travaux de rénovation des murs de soutènement dans le vignoble, qui répondent à des normes de construction définies par la Société suisse des ingénieurs et architectes, sont réalisés par des muretiers professionnels. Les pierres sont taillées à la main puis posées une à une, avec la plus grande surface de contact possible avec les pierres voisines, sans utiliser de ciment ni de mortier. De la largeur des fondations à l'inclinaison du parement du mur, en passant par l'alternance des pierres d'ancre appelées « boutisses traversantes », rien n'est laissé au hasard.

De nombreux facteurs de dégradation

Les murs de soutènement sont souvent soumis à divers facteurs de dégradation : pression de l'eau et du terrain, intempéries, vibrations liées aux passages de véhicules ou de machines, racines de plantes ligneuses, etc. Lorsque les dégâts sont importants ou qu'ils

représentent un danger pour les personnes ou pour l'exploitation viticole, il est alors urgent de rénover le mur. Durant les différents remaniements parcellaires des communes de La Neuveville dans les années 90 et plus récemment sur les communes de Twann-Tüscherz et Ligerz (2003-2019), beaucoup de murs ont été rénovés, dont une partie en technique de pierres sèches.

Encadré : Le « Petit Lavaux » du canton de Berne

Le vignoble du lac de Biel, tout comme celui du Lavaux, est le fruit d'un travail de nombreuses générations de viticulteurs qui ont su tirer parti du relief naturel et du climat doux de cette région pour aménager le relief et le mettre en valeur pour la viticulture. Les murs de soutènement du vignoble sont essentiels pour structurer les terrasses sur les coteaux escarpés et font l'objet de projets de restauration pour conserver cette caractéristique paysagère et culturelle importante. Les terrasses viticoles du lac de Biel sont en quelque sorte le « petit Lavaux » du canton de Berne et tous les deux sont répertoriés dans l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale.



Légendes (photos © Parc Chasseral):

- Mur rénové à Ligerz, sur le Pilgerweg (septembre 2025).
- Chantier de rénovation dans le cadre d'une formation professionnelle à La Neuveville (octobre 2025).

Infos générales et contact :

Isaline Mercerat (Nature & Paysage)

isaline.mercerat@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 55



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.